Demande de subvention exceptionnelle

ANNEE 2024

* ❒ ***Pour un évènement spécifique ou une manifestation exceptionnelle***

* ❒ ***L'association a-t-elle fait une assemblée générale ?***

❒ Oui ❒ Non

* ■ **DESCRIPTIF DE L'ACTION**

* Désignation :

* Date :

* Lieu de réalisation :

* Durée :

* Objectifs:

* Nombre de participants attendus :
- Inscrits :
- Accompagnateurs :
- Autres :

■ **PARTENARIAT**

* Montant prévisionnel de l'événement €

Partenaires publics de la manifestation

* Montant de la subvention sollicitée €

* **à renseigner obligatoirement sur toutes les pages.**

BUDGET PREVISIONNEL DE LA MANIFESTATION

* CHARGES		* PRODUITS	

* Fait à * le * Nom et signature du responsable

* Cachet de l'organisme

COMPTE DE RESULTAT DE LA MANIFESTATION

A RETOURNER IMPERATIVEMENT SOUS 1 MOIS APRES LA MANIFESTATION

* CHARGES		* PRODUITS	

*Fait à le Nom et signature du responsable

* Cachet de l'organisme

* **à renseigner obligatoirement sur toutes les pages.**

Attestation sur l'honneur

* **Nom de l'association :**

* **Montant du concours financier sollicité :**

* ❑ **A titre exceptionnel** | € |

*Je soussigné(e) (Nom, Prénom, Qualité)
Représentant légal de l'association précitée

➢ **Certifie exacts, sincères et véritables** les renseignements figurant dans le présent dossier avec ses annexes et l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ou privés, et accepte de communiquer, à la demande de la Ville d'Allassac, tout document complémentaire destiné à les vérifier.

➢ Prend l'engagement, au nom de l'association :

- **de fournir les justificatifs comptables de la manifestation.**
- **de fournir un RIB**
- ***de transmettre à la mairie d'Allassac un compte rendu financier dans le délai d'UN mois suivant l'organisation de la manifestation exceptionnelle ou spécifique ….***

➢ Déclare avoir pris connaissance que toute subvention d'origine publique doit être utilisée par son bénéficiaire conformément à son affectation, ce qui signifie :

• Qu'elle ne peut financer que les actions présentant un caractère d'intérêt public communal.
• Qu'elle ne peut être reversée à d'autres associations, œuvres ou entreprises (sauf lorsque c'est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionner).
• Que son remboursement (total ou partiel) est de droit en cas de non utilisation ou d'utilisation incomplète.
• Que l'attribution d'autres subventions pourra être compromise en cas de non respects des éléments sus nommés.

➢ Autorise la ville d'Allassac à diffuser sur le site Internet (http://www.allassac-correze.com/) les renseignements concernant l'état civil de l'association : nom de l'association, ses coordonnées, le descriptif de ses activités, lieu et horaires de permanences, nom du président, nom et coordonnées de la personne à contacter.

* Fait à * Le

* Signature et nom du Représentant légal (Président, Trésorier) *Cachet de l'association